



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

MINES ABCOURT INC. (société d'exploration)
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES CLOS LES 30 JUIN 2013 ET 2012

ABCOURT MINES INC. (an exploration company)
ANNUAL FINANCIAL REPORT
YEARS ENDED JUNE 30, 2013 AND 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

ÉTATS FINANCIERS

FINANCIAL STATEMENTS

États de la situation financière
États de la perte nette et de la perte globale
États des variations des capitaux propres
Tableaux des flux de trésorerie
Notes aux états financiers

Statements of financial position
Statements of net loss and comprehensive loss
Statements of changes in equity
Statements of cash flows
Notes to financial statements



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
MINES ABCOURT INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de MINES ABCOURT INC., qui comprennent les états de la situation financière au 30 juin 2013 et au 30 juin 2012, et les états de la perte nette et de la perte globale, des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the shareholders of
ABCOURT MINES INC.

We have audited the accompanying financial statements of ABCOURT MINES INC., which comprise the statements of financial position as at June 30, 2013 and as at June 30, 2012, and the statements of net loss and comprehensive loss, changes in equity and statements of cash flows for the years ended June 30, 2013 and June 30, 2012, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free of material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the Company's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.



DALLAIRE & LAPOINTE INC.

MARC DALLAIRE, CPA, CA
RAYMOND LAPOINTE, CPA, CA
FRANÇOIS DUMONT, CPA, CA

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société MINES ABCOURT INC. au 30 juin 2013 et au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012 conformément aux IFRS.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique que la Société présente un déficit de 20 832 614 \$ au 30 juin 2013. Par le passé, la Société devait financer ses opérations par l'émission d'actions et l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription. En ce moment, la direction a une attente raisonnable que le traitement de la roche minéralisée au cours des prochains exercices générera des produits suffisants qui permettront à la Société de poursuivre ses activités dans un avenir prévisible. Par conséquent, elle continue d'adopter la base de continuité d'exploitation dans la préparation des états financiers annuels.

(s) Dallaire & Lapointe inc. 1

Rouyn-Noranda, Canada
12 octobre 2013
October 12, 2013

1 CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A117035
CPA auditor, CA, public accountancy permit No. A117035

Auditor's Responsibility (continued)

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the company ABCOURT MINES INC as at June 30, 2013 and as at June 30, 2012 and its financial performance and its cash flows for the years ended June 30, 2013 and June 30, 2012 in accordance with IFRS.

Emphasis of matter

Without qualifying our opinion, we draw attention to note 1 in the financial statements which indicates that the Company has a deficit of \$20,832,614 as at June 30, 2013. In the past, the Company had to finance its operations through the issuance of shares and the exercise of share purchase options and warrants. At this moment, the management has a reasonable expectation that the milling of the mineralized material in the coming years will generate sufficient revenues to enable the Company to continue its operations for the foreseeable future. Thus they continue to adopt the going concern basis of accounting in preparing the annual financial statements.

MINES ABCOURT INC.**ABCOURT MINES INC.****ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE****STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION**

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

	2013	2012	
	\$	\$	
ACTIF			ASSETS
Actif courant			Current assets
Encaisse	-	743 542	Cash
Dépôts à terme (note 5)	1 400 705	3 732 256	Term deposits (Note 5)
Dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation	-	1 050 000	Term deposit reserved for exploration and evaluation
Intérêts à recevoir	3 404	10 482	Interests receivable
Taxes à recevoir	139 213	225 976	Taxes receivable
Autres débiteurs	30 308	31 131	Other receivables
Frais payés d'avance	16 236	-	Prepaid expenses
Droits miniers à recevoir	275 412	139 666	Mining duties receivable
Crédit d'impôt relatif aux ressources à recevoir	1 423 030	479 876	Tax credit related to resources receivable
Total de l'actif courant	3 288 308	6 412 929	Total current assets
Actif non courant			Non current assets
Immobilisations corporelles (note 6)	3 436 158	3 125 263	Property, plant and equipment (Note 6)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 7)	14 361 612	11 182 075	Exploration and evaluation assets (Note 7)
Total de l'actif non courant	17 797 770	14 307 338	Total non current assets
Total de l'actif	21 086 078	20 720 267	Total assets
PASSIF			LIABILITIES
Passif courant			Current liabilities
Découvert bancaire	29 715	-	Bank overdraft
Créditeurs et charges à payer (note 8)	738 026	647 597	Accounts payable and accrued liabilities (Note 8)
Autre passif (note 9)	-	170 040	Other liability (Note 9)
Total du passif courant	767 741	817 637	Total current liabilities
Provisions liées à la restauration de sites miniers (note 10)	208 798	-	Decommissioning provisions for mining sites (Note 10)
Total du passif	976 539	817 637	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital-social (note 11)	34 936 391	34 445 765	Capital stock (Note 11)
Surplus d'apport	5 963 913	3 209 230	Contributed surplus
Bons de souscription	41 849	2 714 533	Warrants
Déficit	(20 832 614)	(20 466 898)	Deficit
Total des capitaux propres	20 109 539	19 902 630	Total Equity
Total du passif et des capitaux propres	21 086 078	20 720 267	Total liabilities and equity

PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENT (notes 13 et 14) **CONTINGENT LIABILITIES AND COMMITMENT** (Notes 13 and 14)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Renaud Hinse _____, Administrateur / Director

(s) Yves Usereau _____, Administrateur / Director

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

MINES ABCOURT INC.**ABCOURT MINES INC.****ÉTATS DE LA PERTE NETTE
ET DE LA PERTE GLOBALE
EXERCICES CLOS LES 30 JUIN****STATEMENTS OF NET LOSS
AND COMPREHENSIVE LOSS
YEARS ENDED JUNE 30**

(en dollars canadiens)

2013**2012**

(in Canadian dollars)

	\$	\$	
CHARGES			EXPENSES
Impôts de la partie XII.6	-	3 227	Part XII.6 taxes
Amortissement des immobilisations corporelles	90 834	27 302	Amortization of property, plant and equipment
Honoraires professionnels	93 923	98 297	Professional fees
Honoraires de consultants	35 998	105 178	Consultant fees
Restauration d'un site minier	41 129	64 471	Restoration of a mining site
Frais bancaires	3 233	3 486	Bank expenses
Taxes, licences et permis	28	13 393	Taxes, licences and permits
Publicité	3 826	8 132	Advertising
Logiciels et internet	15 075	510	Software and internet
Salaires et honoraires administratifs	53 479	36 370	Salaries and administrative fees
Assurances	10 077	12 027	Insurance
Honoraires et frais de financement	32 538	113 068	Fees and financing costs
Fournitures de bureau	31 295	40 436	Office supplies
Charges sociales	4 262	6 796	Payroll charges
Dépenses forestières	6 353	3 066	Forestry expenses
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	42 228	69 329	Registration, listing fees and shareholders' information
Rémunération et paiements fondés sur des actions	40 150	36 000	Share-based compensation
Dépréciation des frais de prospection et d'évaluation	113 287	-	Impairment of exploration and evaluation expenses
	<u>617 715</u>	<u>641 088</u>	
REVENUS			REVENUE
Revenus d'intérêts	(55 100)	(91 999)	Interest income
Autres revenus	(7 374)	(9 880)	Other income
	<u>(62 474)</u>	<u>(101 879)</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS	555 241	539 209	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur le résultat et impôts différés (note 15)	(200 925)	(36 100)	Income taxes and deferred taxes (Note 15)
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE	<u>354 316</u>	<u>503 109</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONNAIRES EN CIRCULATION	<u>165 531 101</u>	<u>151 440 735</u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

MINES ABCOURT INC.
ABCOURT MINES INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

	Capital social / Capital Stock	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed Surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total Equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 30 juin 2011	33 220 077	3 139 215	2 704 501	(19 779 938)	19 283 855	Balance as at June 30, 2011
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(503 109)	(503 109)	Net loss and comprehensive loss for the year
Options octroyées dans le cadre du régime	-	-	36 000	-	36 000	Options granted in relation with the plan
Émission d'actions assorties de bons de souscription	873 788	32 672	-	-	906 460	Share issuance with warrants
Autres émissions d'actions	351 900	-	-	-	351 900	Other share issuance
Émission d'options aux courtiers et à des intervenants	-	-	11 375	(11 375)	-	Brokers and intermediaries options granted
Bons de souscription expirés	-	(457 354)	457 354	-	-	Warrants expired
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(172 476)	(172 476)	Share issuance expenses
Solde au 30 juin 2012	34 445 765	2 714 533	3 209 230	(20 466 898)	19 902 630	Balance as at June 30, 2012
Perte nette et perte globale de l'exercice	-	-	-	(354 316)	(354 316)	Net loss and comprehensive loss for the year
Options octroyées dans le cadre du régime	-	-	40 150	-	40 150	Options granted in relation with the plan
Émission d'actions assorties de bons de souscription	490 626	41 849	-	-	532 475	Share issuance with warrants
Bons de souscription expirés	-	(2 714 533)	2 714 533	-	-	Warrants expired
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(11 400)	(11 400)	Share issuance expenses
Solde au 30 juin 2013	34 936 391	41 849	5 963 913	(20 832 614)	20 109 539	Balance as at June 30, 2013

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

MINES ABCOURT INC.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICES CLOS LES 30 JUIN
(en dollars canadiens)

ABCOURT MINES INC.

STATEMENTS OF CASH FLOWS
YEARS ENDED JUNE 30
(in Canadian dollars)

	2013	2012	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette et perte globale	(354 316)	(503 109)	Net loss and comprehensive loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements fondés sur des actions	40 150	36 000	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles	90 834	27 302	Amortization of property, plant and equipment
Dépréciation des frais de prospection et d'évaluation	113 287	-	Impairment of exploration and evaluation expenses
Impôts sur le résultat et impôts différés	(200 925)	(36 100)	Income taxes and deferred taxes
	(310 970)	(475 907)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 4)	168 857	565 462	Net change in non-cash operating working capital items (Note 4)
	(142 113)	89 555	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Émission d'actions et de bons de souscription	563 360	1 257 000	Shares and warrants issuance
Frais d'émission d'actions	(11 400)	(172 476)	Share issuance expenses
	551 960	1 084 524	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Crédits d'impôt relatif aux ressources et droits miniers encaissés	-	553 853	Tax credit related to resources and mining duties received
Dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation	1 050 000	(1 050 000)	Term deposit reserved for exploration and evaluation
Acquisition d'immobilisations corporelles	(401 729)	(272 449)	Acquisition of property, plant and equipment
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	(4 162 926)	(3 197 985)	Acquisition of exploration and evaluation assets
	(3 514 655)	(3 966 581)	
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(3 104 808)	(2 792 502)	CASH AND CASH EQUIVALENTS DECREASE
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	4 475 798	7 268 300	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 370 990	4 475 798	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR
Information additionnelle :			Additional information:
Intérêts encaissés	62 178	104 660	Interests received

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse (découvert bancaire) et des dépôts à terme. / Cash and cash equivalents consist of cash (bank overdraft) and term deposits.

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers. / The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Mines Abcourt inc. a été constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. Le 14 février 2011, la Société a été continuée automatiquement en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) par suite de l'entrée en vigueur de cette loi. La Société se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières au Canada. Ses actions se négocient à la Bourse de croissance TSX sous le symbole ABI, à la Bourse de Berlin sous le symbole AML-BE et à la Bourse de Francfort sous le symbole AML-FF. Le siège social de la Société est situé au 506 des Falaises, Mont-St-Hilaire (Québec) J3H 5R7. À la mine Abcourt-Barvue, la Société a des réserves de minerai exploitable économiquement. De plus, à la mine Elder, la Société procède présentement à l'extraction de minéralisation en or qui sera récupérée dans une usine de traitement à forfait située dans la province de Québec. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs dont, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Au 30 juin 2013, la Société présente un déficit de 20 832 614 \$ (20 466 898 \$ en 2012). Par le passé, la Société devait financer ses opérations par l'émission d'actions et l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription. En ce moment, la direction a une attente raisonnable que le traitement de la roche minéralisée au cours des prochains exercices générera des produits suffisants qui permettront à la Société de poursuivre ses activités dans un avenir prévisible. Par conséquent, elle continue d'adopter la base de continuité d'exploitation dans la préparation des états financiers annuels.

Bien que la direction ait engagé une personne qualifiée pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation. Il n'y a aucune indication à ce jour que ces situations puissent exister.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN

Abcourt Mines Inc. was incorporated under Part 1A of the Quebec Companies Act. On February 14, 2011, the Company was automatically continued under Business Corporations Act (Quebec) following the entry into force of this law. The Company is engaged in the acquisition and exploration of mining properties in Canada. Its shares are trading on TSX Venture Exchange under the symbol ABI, on Berlin Stock Exchange under the symbol AML-BE and on Frankfurt Exchange under the symbol AML-FF. The address of the Company's head office is 506 des Falaises, Mont-St-Hilaire, (Quebec) J3H 5R7. The Company has economical ore reserves on the Abcourt-Barvue property. In addition, the Company presently extracts from the Elder mine, material mineralized with gold to be processed at a mill in the province of Quebec. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations.

As at June 30, 2013, the Company has a deficit of \$20,832,614 (\$20,466,898 in 2012). In the past, the Company had to finance its operations through the issuance of shares and the exercise of share purchase options and warrants. At this moment, the management has a reasonable expectation that the milling of the mineralized material in the coming years will generate sufficient revenues to enable the Company to continue its operations for the foreseeable future. Thus they continue to adopt the going concern basis of accounting in preparing the annual financial statements.

Although management has engaged a qualified person to verify titles of the mining properties in which the Company has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's property title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements. There is no indication to date that these situations may exist.

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 12 octobre 2013.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES**Modifications à IAS 1, Présentation des autres éléments du résultat global**

La Société a appliqué les modifications d'IAS 1 intitulées *Présentation des autres éléments du résultat global* avant la date d'entrée en vigueur (exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012). Ces modifications introduisent une nouvelle terminologie pour l'état du résultat global et le compte de résultat. Ainsi, l'état du résultat global est renommé « état du résultat net et des autres éléments du résultat global », et le compte de résultat est renommé « état du résultat net ».

Les modifications d'IAS 1 maintiennent la possibilité de présenter le résultat net et les autres éléments du résultat global soit dans un état unique, soit dans deux états séparés, mais consécutifs. Cependant, ces modifications exigent le regroupement des autres éléments du résultat global dans deux catégories dans la section des autres éléments du résultat global : a) les éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et b) les éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions sont remplies. L'application des modifications d'IAS 1 n'a aucune incidence sur le résultat net, les autres éléments du résultat global ni le résultat global total.

IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur**IFRS 9, Instruments financiers**

IFRS 9 publiée en novembre 2009 présente de nouvelles exigences de classement et d'évaluation des actifs financiers. IFRS 9, dans sa version modifiée en octobre 2010, inclut les exigences en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers et de leur décomptabilisation. IFRS 9 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, mais son application anticipée est permise. La Société n'a pas débuté l'évaluation de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN (continued)

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

These financial statements were approved by the Board of Directors on October 12, 2013.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS**Amendments to IAS 1 Presentation of Items of Other Comprehensive Income**

The Company has applied the amendments to IAS 1 Presentation of Items of Other Comprehensive Income in advance of the effective date (annual periods beginning on or after 1st July 2012). The amendments introduce new terminology for the statement of comprehensive income and income statement. Under the amendments to IAS 1, the "statement of comprehensive income" is renamed the "statement of profit or loss and other comprehensive income" and the "income statement" is renamed the "statement of profit or loss".

The amendments to IAS 1 retain the option to present profit or loss and other comprehensive income in either a single statement or in two separate but consecutive statements. However, the amendments to IAS 1 require items of other comprehensive income to be grouped into two categories in the other comprehensive income section: (a) items that will not be reclassified subsequently to profit or loss and (b) items that may be reclassified subsequently to profit or loss when specific conditions are met. The application of the amendments to IAS 1 does not result in any impact on profit or loss, other comprehensive income and total income.

IFRSs in issue but not yet effective**IFRS 9, Financial Instruments**

IFRS 9, issued in November 2009, introduced new requirements for the classification and measurement of financial assets. IFRS 9 was amended in October 2010 to include requirements for the classification and measurement of financial liabilities and for derecognition. IFRS 9 is effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2015, with earlier application permitted. The Company has not yet started assessing the impact of adopting IFRS 9; however, it expects that this effect will be limited.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES
(suite)

IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur (suite)

Normes sur la consolidation, les partenariats, les entreprises associées et les informations à fournir

En mai 2011, un ensemble de cinq normes sur la consolidation, les partenariats, les entreprises associées et les informations à fournir a été publié; il s'agit notamment des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 et IAS 28. Les principales exigences de ces cinq normes sont décrites ci-dessous.

IFRS 10 remplace les dispositions sur les états financiers consolidés d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, sera supprimée au moment de l'entrée en vigueur d'IFRS 10. Cette norme établit que le contrôle est à la base de la consolidation. En outre, IFRS 10 inclut une nouvelle définition du contrôle comportant trois éléments : a) le pouvoir détenu sur l'entité émettrice, b) l'exposition, ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice, c) la capacité de l'investisseur d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient. Concernant IAS 27, les règles relatives aux états financiers individuels demeurent inchangées et font partie de la version amendée d'IAS 27. Les autres sections d'IAS 27 sont remplacées par IFRS 10.

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participations dans des coentreprises*. IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, sera supprimée au moment de l'entrée en vigueur d'IFRS 11. Selon IFRS 11, le classement d'un partenariat en tant qu'entreprise commune ou que coentreprise est fonction des droits et des obligations des parties à l'entreprise. Par contre, selon IAS 31, il existe trois types de partenariats : les entités contrôlées conjointement, les actifs contrôlés conjointement et les activités contrôlées conjointement. Par ailleurs, selon les dispositions d'IFRS 11, les coentreprises doivent être comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence, tandis que les entités contrôlées conjointement selon les dispositions d'IAS 31 peuvent être comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation proportionnelle.

La version amendée (2011) d'IAS 28 dorénavant intitulée « Participation dans des entreprises associées et coentreprises » remplace IAS 28 actuelle « Participation dans des entreprises associées ». IAS 28 est modifiée pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS (continued)

IFRSs in issue but not yet effective (continued)

Standards on consolidation, joint arrangements, associates and disclosures

In May 2011, a package of five Standards on consolidation, joint arrangement, associates and disclosures was issued including IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 and IAS 28. Key requirements of these five Standards are described below.

IFRS 10 replaces the parts of IAS 27 Consolidated and Separate Financial Statements that deals with consolidated financial statements. SIC-12 Consolidation – Special Purpose Entities will be withdrawn upon the effective date of IFRS 10. Under IFRS 10, there is only one basis for consolidation, that is, control. In addition, IFRS 10 includes a new definition of control that contains three elements: (a) power over an investee, (b) exposure, or rights, to variable returns from its involvement with the investee, and (c) the ability to use its power over the investee to affect the amount of the investor's return. Concerning IAS 27, the requirements relating to separate financial statements will remain unchanged and will be included in the amended IAS 27. The other portions of IAS 27 will be replaced by IFRS 10.

IFRS 11 replaces IAS 31 Interests in Joint Ventures. IFRS 11 deals with how a joint arrangement of which two or more parties have joint control should be classified. SIC-13 Jointly Controlled Entities – Non-monetary Contributions by Venturers will be withdrawn upon the effective date of IFRS 11. Under IFRS 11, joint arrangements are classified as joint operations or joint ventures, depending on the rights and obligations of the parties to the arrangements. In contrast, under IAS 31, there are three types of joint arrangements: jointly controlled entities, jointly controlled assets and jointly controlled operations. In addition, joint ventures under IFRS 11 are required to be accounted for using the equity method of accounting, whereas jointly controlled entities under IAS 31 can be accounted for using the equity method of accounting or proportional consolidation.

Amended version (2011) of IAS 28 now entitled « Investments in Associates and Joint Ventures » supersedes the current IAS 28 « Interests in Joint Ventures ». IAS 28 is amended to conform with changes adopted based on the issuance of IFRS 10, IFRS 11 and IFRS 12.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES
(suite)

IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur (suite)

Normes sur la consolidation, les partenariats, les entreprises associées et les informations à fournir (suite)

IFRS 12 est une norme concernant les informations à fournir et elle s'applique aux entités qui ont des intérêts dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées. En général, IFRS 12 exige la présentation d'informations plus détaillées que celles qui sont exigées par les normes actuelles.

En juin 2012, des modifications d'IFRS 10, d'IFRS 11 et d'IFRS 12 ont été publiées pour clarifier certaines dispositions transitoires sur la première application de ces IFRS.

Ces cinq normes, de même que les modifications touchant les dispositions transitoires, sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et leur application anticipée est permise à la condition que ces normes soient toutes appliquées en même temps. La direction prévoit que l'application de ces cinq normes n'aura pas un effet significatif sur les montants présentés dans les états financiers.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 établit une source unique d'indications pour les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. La norme définit la juste valeur, établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. Son champ d'application est large; IFRS 13 s'applique tant aux instruments financiers qu'aux instruments non financiers à l'égard desquels d'autres IFRS imposent ou permettent les évaluations à la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur, sauf dans des circonstances précises. En général, IFRS 13 exige la présentation d'informations plus détaillées que celles exigées par les normes actuelles. La Société adoptera cette nouvelle norme prospectivement à compter de son exercice ouvert le 1^{er} juillet 2013. La direction prévoit que l'application de la nouvelle norme pourrait se traduire par la présentation d'informations plus détaillées dans les états financiers.

Modifications d'IAS 32 et d'IFRS 7, Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers et informations à fournir connexes

Les modifications d'IAS 32 donnent des précisions sur l'application des dispositions en matière de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. En particulier, elles précisent le sens des expressions « a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compensation » et « réalisation et règlement simultanés ».

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS (continued)

IFRSs in issue but not yet effective (continued)

Standards on consolidation, joint arrangements, associates and disclosures (continued)

IFRS 12 is a disclosure standard and is applicable to entities that have interests in subsidiaries, joint arrangements, associates and/or unconsolidated structured entities. In general, the disclosure requirements in IFRS 12 are more extensive than those in the current standards.

In June 2012, amendments to IFRS 10, IFRS 11 and IFRS 12 were issued to clarify certain transitional guidance on the application of these IFRSs for the first time.

The five standards together with the amendments regarding the transition guidance are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2013, with earlier application permitted provided all of these standards are applied at the same time. Management anticipates that the application of these five standards will not have a significant impact on amounts reported in the financial statements.

IFRS 13, Fair Value Measurement

IFRS 13 establishes a single source of guidance for fair value measurements and disclosures about fair value measurements. The Standard defines fair value, establishes a framework for measuring fair value, and requires disclosures about fair value measurements. The scope of IFRS 13 is broad; it applies to both financial instrument items and non-financial instrument items for which other IFRSs require or permit fair value measurements and disclosures about fair value measurements, except in specified circumstances. In general, the disclosure requirements in IFRS 13 are more extensive than those required in the current standards. The Company will adopt prospectively this new standard for financial year starting on July 1st, 2013. Management anticipates that the application of the new Standard may result in more extensive disclosures in the financial statements.

Amendments to IFRS 7 and IAS 32 Offsetting Financial Assets and Financial Liabilities and the related disclosures

The amendments to IAS 32 clarify existing application issues relating to the offset of financial assets and financial liabilities requirements. Specifically, the amendments clarify the meaning of "currently has a legally enforceable right of set-off" and "simultaneous realization and settlement".

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES
(suite)

IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur (suite)

Modifications d'IAS 32 et d'IFRS 7, Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers et informations à fournir connexes (suite)

Les modifications d'IFRS 7 exigent que les entités fournissent des informations sur les conventions-cadres de compensation exécutoires et les accords similaires (tels que les accords de garanties) pour les instruments financiers couverts par une convention-cadre de compensation exécutoire ou par un accord similaire.

Les modifications d'IFRS 7 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, ainsi que pour les périodes intermédiaires comprises dans ces exercices. Les informations doivent être fournies rétrospectivement pour toutes les périodes présentées à titre comparatif. Cependant, les modifications d'IAS 32 ne s'appliquent qu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et exigent l'application rétrospective. La direction prévoit que l'adoption future des modifications d'IAS 32 et d'IFRS 7 n'aura aucune incidence significative pour la Société.

IFRIC 20, Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert

Cette nouvelle interprétation, publiée par l'International Accounting Standards Board en octobre 2011, précise quand les frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation doivent donner lieu à la comptabilisation d'un actif et comment cet actif doit être évalué, initialement et par la suite. IFRIC 20 s'applique aux frais d'enlèvement des stériles (ou mort-terrains) engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert pour avoir accès à des gisements.

Les principaux éléments d'IFRIC 20 sont les suivants :

- si l'avantage généré par les opérations de découverte prend la forme de stocks que produit la mine, l'entité comptabilise les frais engagés selon IAS 2 Stocks. Si l'avantage est un meilleur accès au minerai à extraire, l'entité comptabilise les frais engagés comme un ajout à un actif existant;
- l'actif au titre des opérations de découverte est comptabilisé de la même façon que l'actif existant dont il fait partie, c'est-à-dire au coût ou à son montant réévalué diminué des amortissements et des pertes de valeur;
- l'actif est amorti sur la durée d'utilité attendue de la partie identifiée du corps minéralisé qui devient plus accessible grâce aux opérations de découverte.

L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est permise. La Société n'a pas adopté cette norme de façon anticipée mais il pourrait y avoir des implications pour les prochains exercices.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS (continued)

IFRSs in issue but not yet effective (continued)

Amendments to IFRS 7 and IAS 32 Offsetting Financial Assets and Financial Liabilities and the related disclosures (continued)

The amendments to IFRS 7 are effective to disclose information about rights of offset and related arrangements (such as collateral posting requirements) for financial instruments under an enforceable master netting agreement or similar arrangement.

The amendments to IFRS 7 are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2013 and interim periods within those annual periods. The disclosures should be provided retrospectively for all comparative periods. However, the amendments to IAS 32 are not effective until annual periods beginning on or after January 1st, 2014, with retrospective application required. Management anticipates that future adoption of amendments to IAS 32 and IFRS 7 will have no significant impact for the Company.

IFRIC 20 Stripping costs in the production phase of a surface mine

This new interpretation, issued by the International Accounting Standards Board in October 2011, clarifies when production stripping should lead to the recognition of an asset and how that asset should be measured, both initially and in subsequent periods. IFRIC 20 applies to the costs incurred to remove mine waste materials ("overburden") to gain access to mineral ore deposits during the production phase of a surface mine.

The main features of IFRIC 20 are as follows:

- If the benefit from the stripping activity is realized in the form of inventory produced, the entity accounts for the costs in accordance with IAS 2 *Inventories*. If the benefit is improved access to the ore, the entity recognizes the costs as an addition to an existing asset.
- The stripping activity asset is measured in the same way as the existing asset of which it is a part (i.e., at cost or revalued amount less depreciation or amortization and less impairment losses).
- Depreciation or amortization is calculated over the expected useful life of the identified component of the ore body that becomes more accessible as a result of the stripping activity.

The interpretation is effective for annual periods beginning on or after January 1, 2013. Earlier application is permitted. The Company has not adopted this standard in advance but there could have implications for the next years.

2- APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES
(suite)

IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur (suite)

Modifications à IAS 16, Immobilisations corporelles

Les modifications à IAS 16 précisent que les pièces de rechange, le stock de pièces de sécurité et le matériel d'entretien sont comptabilisés selon IAS 16 s'ils répondent à la définition des immobilisations corporelles. Sinon, ils sont classés en stocks. La direction prévoit que ces modifications d'IAS 16 n'auront pas d'incidence significative pour la Société.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Déclaration de conformité**

Les présents états financiers de Mines Abcourt inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition et les dépôts à terme rachetables en tout temps.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit de droits miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % sur les dépenses de prospection et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit de droits miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses de prospection et d'évaluation admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit de droits miniers sont comptabilisés en réduction des frais de prospection et d'évaluation.

2- APPLICATION OF NEW AND REVISED IFRS (continued)

IFRSs in issue but not yet effective (continued)

Amendments to IAS 16 Property, plant and equipment

The amendments to IAS 16 clarify that spare parts, stand-by equipment and servicing equipment should be classified as property, plant and equipment when they meet the definition of property, plant and equipment in IAS 16 and as inventory otherwise. Management does not anticipate that the amendments to IAS 16 will have a significant effect for the Company.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**Statement of Compliance**

These financial statements of Abcourt Mines Inc. were prepared by management in accordance with IFRS. The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these financial statements, unless otherwise indicated.

Functional Currency

The reporting currency and the currency of all operations of the Company is the Canadian dollar, since it represents the currency of the primary economic environment in which the Company operates.

Cash and Cash Equivalents

The Company presents cash and term deposits with original maturities of three months or less from acquisition date and term deposits redeemable in any time in cash and cash equivalents.

Tax Credit Related to Resources and Mining Duties Credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 35% on eligible exploration and evaluation expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mining duties credit equal to 16% of 50% of eligible exploration and evaluation expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining duties credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation**

Les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation représentent le produit de financement non dépensé. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Au 30 juin 2012, les sommes à dépenser en frais de prospection et d'évaluation se chiffrent à 1 050 000 \$. Au 30 juin 2013, la Société n'avait aucune somme à dépenser en frais de prospection et d'évaluation.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement et ils sont amortis dès qu'il est établi que l'actif a atteint la phase de production. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Term Deposit Reserved for Exploration and Evaluation**

Funds reserved for exploration and evaluation represent proceeds of financing not yet incurred in exploration and evaluation. The Company must use these funds for mining exploration and evaluation activities in accordance with restrictions imposed by those financing. As at June 30, 2012, funds reserved for exploration and evaluation amount to \$1,050,000. As at June 30, 2013, the Company had no funds reserved for exploration and evaluation.

Exploration and Evaluation Assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are recognized as expenses. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognized as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrated and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are fulfilled.

All costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and do not include costs related to production (extraction costs), and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalized when the following criteria are satisfied:

- they are held for use in the production of mineral resources;
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development and are amortized once it is established that the asset has reached its production stage. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss is recognized.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif de prospection et d'évaluation, pour un actif minier en développement ou pour un autre actif à long terme (autre qu'un goodwill) est reprise s'il y a eu une augmentation du potentiel de service estimé de l'actif, résultant soit de son utilisation, soit de sa vente, depuis la date à laquelle une perte de valeur a été comptabilisée pour la dernière fois pour cet actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est plus probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Exploration and Evaluation Assets (continued)**

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of exploration and evaluation assets may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs for sale and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of exploration and evaluation assets is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represent present-time or future value.

The prior years recognized impairment for exploration and evaluation asset, for mining assets under development or for any other long-lived asset (other than a goodwill) is reversed if there is an increase of the economic potential of asset, resulting from its use or sale since the last time an impairment has been recorded for this asset. If any, the carrying value of this asset is increased up to its recoverable amount, without being higher than it would have been recorded (net of amortization) like if the impairment had never been recognized for this asset in the prior years.

Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment are accounted for at historical cost less accumulated amortization and accumulated impairment losses. Historical cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition of the asset. Subsequent costs are included in the asset's carrying amount or recognized as a separate asset, as appropriate, only when it is probable that future economic benefits associated with the item will flow to the Company and the cost can be measured reliably.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2013 ET 2012

(en dollars canadiens)

ABCOURT MINES INC.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JUNE 30, 2013 AND 2012

(in Canadian dollars)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode dégressive et selon les taux indiqués ci-après :

Véhicule	30 %
Mobilier et équipement	20 %

L'équipement de traitement, l'usine de traitement d'eau et le parc à résidus ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas encore utilisés.

Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif et sont inclus à l'état de la perte nette et de la perte globale.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponible à la vente.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Property, Plant and Equipment (continued)

Amortization of property, plant and equipment is calculated using declining method and at the following rates:

Vehicle	30%
Equipment and furniture	20%

The mill, the water treatment plant and tailings pond are not amortized because they have not been used yet.

Gains or losses on disposal of property, plant and equipment are determined by comparing the net proceed with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net loss and comprehensive loss.

Financial Instruments

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL"). Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Held-to-maturity investments

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive loss until realized; the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Company has no available-for-sale investment.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts à terme, le dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. La Société n'a aucun actif financier à la JVBRN.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Le découvert bancaire et les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVBRN sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à leur échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial Instruments (continued)**

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, term deposits, term deposit reserved for exploration and evaluation and other receivables are classified as loans and receivables.

Financial asset at fair value through profit or loss ("FVTPL")

Financial assets at FVTPL include financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criteria. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. The Company has no financial asset classified as FVTPL.

Other liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and other liabilities include all financial liabilities, other than derivative instruments. Bank overdraft and accounts payable and accrued liabilities are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to financial asset at FVTPL are recognized as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets, held-to maturity investment and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

3- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)****Méthode du taux d'intérêt effectif**

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Provisions liées à la restauration de sites miniers

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Celle-ci est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

La Société doit se conformer aux lois et règlements environnementaux promulgués par les autorités fédérales et provinciales. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Afin de tenir compte des mouvements de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations découlant des plans de fermeture acceptables en matière de protection de l'environnement (tels le démantèlement et la démolition d'infrastructures, le retrait des matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont enregistrées dans l'exercice financier où l'obligation actuelle de restauration de sites miniers existe et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que l'obligation peut être estimée de manière fiable. Ces provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation des coûts futurs, basée sur les informations disponibles en date de l'état de la situation financière. La meilleure estimation des coûts futurs est le montant que la Société devrait raisonnablement payer pour éteindre son obligation à la date de clôture ou pour la transférer à un tiers à cette même date. Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans l'actif minier en question. La provision est revue annuellement afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources suite aux changements au niveau des obligations ou de la législation, la variation du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou l'augmentation qui reflète le passage du temps. La charge de désactualisation est comptabilisée en résultat net en tant que coût financier au fur et à mesure.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial Instruments (continued)****Effective interest method**

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs) through the expected life of the financial asset/liability, or, if appropriate, a shorter period.

Decommissioning Provisions for Mining Sites

A provision is a liability for which the maturity or the amount is uncertain. A provision is recognized if, as a result of a past event, the Company has a present legal or constructive obligation that can be estimated reliably, and it is probable that an outflow of economic benefits will be required to settle the obligation. All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate.

The Company is subject to environmental laws and regulations enacted by federal and provincial authorities. As of the reporting date, management believes that the Company's operations are in compliance with current laws and regulations. To take account of estimated cash flows required to settle the obligations arising from environmentally acceptable closure plans (such as dismantling and demolition of infrastructures, removal of residual matter and site restoration), provisions are recognized in the year, when the Company has an actual restoration mining sites obligation and it is likely that an outflow will be required in settlement of the obligation and the obligation is reasonably determinable. These provisions are determined on the basis of the best estimates of future costs, based on information available on the reporting date. Best estimates of future costs are the amount the Company would reasonably pay to settle its obligation on the closing date or to transfer it to a third party on the same date. Future costs are discounted using pre-tax rates that reflect current market assessments of the time value of money and the risks specific to the liability. A corresponding asset is recognized in the related mining asset when establishing the provision. The provision is reviewed annually to reflect changes in the estimated outflow of resources as a result of changes in obligations or legislation, changes in the current market-based discount rate or an increase that reflects the passage of time. The accretion expense is recognized in net earnings as a finance expense as incurred.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Provisions liées à la restauration de sites miniers (suite)**

Le coût de l'actif lié est ajusté pour refléter les changements (autres que la désactualisation) dans l'exercice considéré. Les frais liés à la restauration de sites miniers sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés. La direction de la Société a déterminé que la provision pour la restauration du site minier Elder se chiffre à 208 798 \$ au 30 juin 2013 (aucune au 30 juin 2012). Aucune autre provision n'est nécessaire en relation avec les autres propriétés de la Société.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Actions accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Decommissioning Provisions for Mining Sites (continued)**

The cost of the related asset is adjusted to reflect changes (other than accretion) in the reporting period. Costs of restoration of mining sites are deducted from the provision when incurred. The management of the Company determined that decommissioning provisions for mining sites are amounting to \$208,798 as at June 30, 2013 (none as at June 30, 2012). No other provision is required in relation with the other properties of the Company.

Share-based Compensation

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

Equity-settled Share-based Payment Transactions

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

Flow-through Shares

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liability in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Bons de souscription**

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Un bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Les produits générés par la vente de minerai pendant la phase de développement d'un site minier sont considérés comme étant des produits directement attribuables au développement du site et ils sont comptabilisés en réduction du coût de l'actif minier en développement. Les produits sont comptabilisés lorsque la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, que le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

Conventions d'option sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Warrants**

In connection with financings, the Company may grant warrants. A warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. Proceeds from the sale of units are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine the fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year. The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Revenue Recognition

Investment transactions are accounted for using the accrual basis and interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

Revenue from the sale of ore during the development phase of a mine site are considered to be directly attributable to the development of the site and are recorded as a reduction of cost of mining assets under development. Revenue is recognized when the Company has transferred to the buyer the significant risks and rewards incidental to ownership of property. The amount of revenue can be measured reliably and it is probable that the economic benefits associated the transaction will flow to the Company.

Mining Properties Option Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Conventions d'option sur des propriétés minières (suite)**

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le résultat et impôts différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réévalue les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Mining Properties Option Agreements (continued)**

When the Company sells interests in a mining property, it uses the carrying amount of the property before the sale of the option as the carrying amount for the portion of the property retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in the profit or loss statement).

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Income Taxes and Deferred Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each reporting period of financial information, the Company reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Informations sectorielles**

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

a) Dépréciation de propriétés minières et actifs de prospection et d'évaluation

Les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

À la suite des analyses effectuées au cours de l'exercice 2013, la Société a déprécié les frais de prospection et d'évaluation de la propriété VeZZa pour un montant de 113 287 \$. Selon la meilleure estimation de la direction, la valeur de la propriété minière VeZZa a été estimée au coût d'acquisition des claims.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Segment Disclosures**

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to use good judgment and to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision of accounting estimates is recognized in the period during which the estimates are revised and in future periods affected by these revisions.

a) Impairment of mining properties and exploration and evaluation assets

Mining properties and exploration and evaluation assets shall be assessed for impairment when facts and circumstances suggest that their carrying amount may exceed recoverable amount. When facts and circumstances suggest that the carrying amount exceeds the recoverable amount, the Company shall measure, present and disclose any resulting impairment loss. Indications of impairment as well as the evaluation of recoverable amount of mining properties and exploration and evaluation assets require significant judgment. Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals.

Based on analysis performed during the year 2013, the Company has impaired VeZZa exploration and evaluation costs for a total of \$113,287. By the best estimate of the management, the value of VeZZa property is estimated at the acquisition cost of the claims.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)***Sources d'incertitude relative aux estimations*

a) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit de droits miniers

Les crédits d'impôt relatif aux ressources et les crédits de droits miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatifs aux ressources et aux crédits de droits miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société et ses flux de trésorerie.

b) Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)***Key sources of estimation uncertainty*

a) Valuation of credit related to resources and mining duties credit

Credit related to resources and mining duties credit for the current and prior periods are measured at the amount expected to be recovered from the taxation authorities using the tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted at the statement of financial position date. Uncertainties exist with respect to the interpretation of tax regulations for which certain expenditures could be disallowed by the taxation authorities in the calculation of credits, and the amount and timing of their collection.

The calculation of the Company's credits necessarily involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until notice of assessments and payments have been received from the relevant taxation authority. Difference arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to credit related to resources and to mining duties credit, exploration and evaluation assets and income tax expense in future periods.

The amounts recognized in the financial statements are derived from the Company's best estimation and management's judgment as described above. However, the inherent uncertainty regarding the outcome of these items means that eventual resolution could differ from the accounting estimates and therefore have an impact on the Company's financial position and its cash flows.

b) Share-based Payment

The fair value of share purchase options granted to employees is determined using Black-Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of the option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of estimates aim to approximate the expectations that would likely be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)***Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables*

a) Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société évalue annuellement ses provisions liées à la restauration de sites miniers. D'importantes estimations et hypothèses sont faites pour déterminer ces obligations puisque plusieurs facteurs ont une incidence sur le montant qui sera finalement payable. Ces facteurs incluent des estimations sur l'étendue et le coût des activités de restauration, les changements législatifs, les impacts environnementaux connus, l'efficacité des mesures de réparation et de restauration et les changements du taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des écarts entre les charges réelles et les montants provisionnés. En date de l'état de la situation financière, les provisions liées à la restauration de sites miniers représentent la meilleure estimation de la direction de la charge nécessaire à l'extinction des obligations actuelles.

b) Date de début de la production commerciale

La Société évalue le degré d'avancement de la mine Elder pour déterminer le moment où celle-ci deviendra en production commerciale. La Société utilise son jugement et considère un ensemble de critères pour déterminer si la mine est en production commerciale entraînant le reclassement des dépenses capitalisées vers l'actif Mine Elder en production. Les critères utilisés sont entre autres :

- L'atteinte d'un niveau d'activité prédéterminé ;
- La capacité de soutenir une production continue et l'atteinte de résultats opérationnels constants sur une certaine période de temps ;
- La teneur récupérée, la valeur du minerai ainsi que la génération de revenus significatifs ;
- Le degré d'avancement des travaux de mise en valeur.

Toutes ses conditions seront évaluées par une étude de faisabilité qui devrait être produite dans le premier trimestre de l'année civile 2014.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)***Critical judgments in applying accounting policies*

a) Decommissioning provisions for mining sites

The Company assesses its decommissioning provisions for mining sites annually. Determining these obligations requires significant estimates and assumptions due to the numerous factors that affect the amount ultimately payable. Such factors include estimate of the scope and cost of restoration activities, legislative amendments, known environmental impacts, the effectiveness of maintenance and restoration measures and changes in the discount rate. These uncertainties may lead to differences between the actual expense and the allowance. At the date of the statement of financial situation, decommissioning provisions for mining sites represent management's best estimate of the charge that will result when the actual obligations are terminated.

b) Start of commercial production

Management assesses the stage of completion of Elder mine to determine when it begins commercial production. The Company uses its judgments and considers a number of criteria to determine when the mine enters into commercial production, thereby resulting in reclassification of all expenses capitalized to Elder Mine in production. The following criteria are used:

- The achievement of a predetermined level of activities;
- The ability to support a continuous production and achieve constant operating results over a period of time;
- Recovered grade, ore value and generating significant revenues;
- Stage of completion of development works.

All of these conditions will be assessed by a feasibility study which is expected to be done in the first quarter of calendar year 2014.

MINES ABCOURT INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****30 JUIN 2013 ET 2012**

(en dollars canadiens)

ABCOURT MINES INC.**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****JUNE 30, 2013 AND 2012**

(in Canadian dollars)

4- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	2013
	\$
Intérêts à recevoir	7 078
Taxes à recevoir	86 763
Frais payés d'avance	(16 236)
Autres débiteurs	823
Créditeurs et charges à payer	90 429
	<u>168 857</u>

4- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS

Net change in non-cash operating working capital items:

	2012	
	\$	
Intérêts à recevoir	12 661	Interests receivable
Taxes à recevoir	88 531	Taxes receivable
Frais payés d'avance	-	Prepaid expenses
Autres débiteurs	(6 795)	Other receivables
Créditeurs et charges à payer	471 065	Accounts payable and accrued liabilities
	<u>565 462</u>	

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :

	2013
	\$
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation par l'émission de capital-social	-
Frais d'émission d'actions pour options aux courtiers et à des intervenants	-
Provisions liées à la restauration de sites miniers imputées aux actifs de prospection et d'évaluation	208 798
Crédit d'impôt relatif aux ressources et droits miniers à recevoir	1 078 900

Items not affecting cash and cash equivalents :

	2012	
	\$	
Acquisition of exploration and evaluation assets by issuance of capital stock	207 500	
Share issuance expenses for brokers and intermediaries options	11 375	
Decommissioning provisions for mining sites computed to exploration and evaluation assets	-	
Tax credit related to resources receivable and mining duties receivable	548 839	

5- DÉPÔTS À TERME

	2013
	\$
Dépôt à terme, portant intérêt au taux de 1,1 % (1,25 % en 2012), échéant en avril 2014, rachetable en tout temps	1 400 705
Portion du dépôt à terme réservée à la prospection et à l'évaluation	-
	<u>1 400 705</u>

5- TERM DEPOSITS

	2012	
	\$	
Term deposit, bearing interest at 1.1% (1.25% in 2012), maturing in April 2014, redeemable at any time	4 782 256	
Part of the term deposit reserved for exploration and evaluation	(1 050 000)	
	<u>3 732 256</u>	

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2013 ET 2012

(en dollars canadiens)

ABCOURT MINES INC.
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JUNE 30, 2013 AND 2012

(in Canadian dollars)

6- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
6- PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

	Équipement de traitement / Mill	Usine de traitement d'eau / Water treatment plant	Parc à résidus / Tailings pond	Terrains / Lands	Véhicule / Vehicle	Mobilier et équipement / Furniture and equipment	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût / Cost							
Solde au 30 juin 2011 / Balance as at June 30, 2011	2 651 333	76 628	40 728	37 263	60 920	57 756	2 924 628
Acquisition	49 132	-	-	-	1 000	222 317	272 449
Solde au 30 juin 2012 / Balance as at June 30, 2012	2 700 465	76 628	40 728	37 263	61 920	280 073	3 197 077
Acquisition	2 011	-	-	-	-	399 718	401 729
Solde au 30 juin 2013 / Balance as at June 30, 2013	2 702 476	76 628	40 728	37 263	61 920	679 791	3 598 806
Cumul des amortissements / Accumulated Amortization							
Solde au 30 juin 2011 / Balance as at June 30, 2011	-	-	-	-	36 647	7 865	44 512
Amortissement / Amortization	-	-	-	-	7 434	19 868	27 302
Solde au 30 juin 2012 / Balance as at June 30, 2012	-	-	-	-	44 081	27 733	71 814
Amortissement / Amortization	-	-	-	-	5 352	85 482	90 834
Solde au 30 juin 2013 / Balance as at June 30, 2013	-	-	-	-	49 433	113 215	162 648
Valeur nette comptable / Net Book Value							
Solde au 30 juin 2012 / Balance as at June 30, 2012	2 700 465	76 628	40 728	37 263	17 839	252 340	3 125 263
Solde au 30 juin 2013 / Balance as at June 30, 2013	2 702 476	76 628	40 728	37 263	12 487	566 576	3 436 158

MINES ABCOURT INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****30 JUIN 2013 ET 2012**

(en dollars canadiens)

ABCOURT MINES INC.**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****JUNE 30, 2013 AND 2012**

(in Canadian dollars)

7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION**7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS**

	2013	2012	
	\$	\$	
Propriétés minières	2 106 324	1 882 028	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	<u>12 255 288</u>	<u>9 300 047</u>	Exploration and evaluation expenses
	<u>14 361 612</u>	<u>11 182 075</u>	

Au 30 juin 2013, sur le site de la mine Elder, la Société détient environ 6 000 tonnes de roches minéralisées en or empilées à la surface. Ces matériaux seront traités dans les prochains mois dans une usine de traitement appartenant à Mines Aurbec inc. (voir la note 19 sur les événements subséquents pour le détail de l'entente signée pour le traitement de ces matériaux). Suite à son traitement, la vente de l'or en question sera comptabilisée en diminution des actifs de la mine Elder.

As at June 30, 2013, on Elder mine site, the Company has a stockpile of approximately 6,000 tonnes of mineralized material at the surface. The stockpile will be processed in the coming months at Aurbec Mines Inc. processing plan. (see subsequent events at note 19 for details of the agreement signed for the treatment of this material). Following treatment, the sale of gold in question will be recorded as a reduction of the Elder mine assets.

Propriétés minières / Mining properties

	Canton Township	Solde au 30 juin 2012 Balance as at June 30, 2012	Augmentation Addition 2013	Solde au 30 juin 2013 Balance as at June 30, 2013
		\$	\$	\$
Propriétés au Québec / Properties in Quebec				
Abcourt-Barvue (100 %)	Barraute	150 754	11 388	162 142
Vendôme (100 %)	Fiedmont- Barraute	87 247	1 866	89 113
Redevance / Royalty propriété Beauchastel property (100 %)		100	-	100
Mackenzie (100 %)	Mackenzie	1	-	1
Gaudet (100 %)	Gaudet	1	-	1
Aldermac (100 %)	Beauchastel	1 563 661	426	1 564 087
Jonpol (option - voir note 14) / - see Note 14))	Dalquier	56 662	-	56 662
Tagami et Elder (100 %) (a)	Duprat - Beauchastel	3 653	210 505	214 158
Veza (100 %)	Veza	<u>19 949</u>	<u>111</u>	<u>20 060</u>
		<u>1 882 028</u>	<u>224 296</u>	<u>2 106 324</u>

(a) L'augmentation de la propriété Elder inclut une provision pour restauration des lieux à la fin de la période d'exploitation, au montant de 208 798 \$ (voir note 10).

(a) The addition of Elder property includes a restoration provision after operating period for an amount of \$208,798 (see note 10).

MINES ABCOURT INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****30 JUIN 2013 ET 2012**

(en dollars canadiens)

ABCOURT MINES INC.**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****JUNE 30, 2013 AND 2012**

(in Canadian dollars)

7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)**7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)****Propriétés minières (suite) / Mining properties (continued)**

	Canton Township	Solde au 30 juin 2011 Balance as at June 30, 2011 \$	Augmentation Addition 2012 \$	Solde au 30 juin 2012 Balance as at June 30, 2012 \$
Propriétés au Québec / Properties in Quebec				
Abcourt-Barvue (100 %)	Barraute	62 867	87 887	150 754
Vendôme (100 %)	Fiedmont- Barraute	87 035	212	87 247
Redevance / Royalty propriété Beauchastel property (100 %)		100	-	100
Mackenzie (100 %)	Mackenzie	1	-	1
Gaudet (100 %)	Gaudet	1	-	1
Aldermac (100 %)	Beauchastel	1 263 661	300 000	1 563 661
Jonpol (option - voir note 14) / - see Note 14))	Dalquier	56 450	212	56 662
Tagami et Elder (100 %)	Duprat - Beauchastel	3 009	644	3 653
Veza (100 %)	Veza	16 618	3 331	19 949
		<u>1 489 742</u>	<u>392 286</u>	<u>1 882 028</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2013 ET 2012

(en dollars canadiens)

ABCOURT MINES INC.
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
JUNE 30, 2013 AND 2012

(in Canadian dollars)

7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)
7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)
Frais de prospection et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses

	Solde au 30 juin 2012 Balance as at June 30, 2012	Augmentation Addition 2013	Droits miniers et crédit d'impôt Mining duties and tax credits	Dépréciation Impairment	Solde au 30 juin 2013 Balance as at June 30, 2013
	\$	\$	\$	\$	\$
Abcourt-Barvue, Qc	3 372 637	176 565	(43 753)	-	3 505 449
Vendôme, Qc	126 165	100 433	(25 673)	-	200 925
Elder, Qc	4 574 750	3 694 444	(963 864)	-	7 305 330
Aldermac, Qc	612 554	5 285	(1 382)	-	616 457
Jonpol, Qc	503 717	166 825	(43 415)	-	627 127
Veza, Qc	110 224	3 876	(813)	(113 287)	-
	<u>9 300 047</u>	<u>4 147 428</u>	<u>(1 078 900)</u>	<u>(113 287)</u>	<u>12 255 288</u>
	Solde au 30 juin 2011 Balance as at June 30, 2011	Augmentation Addition 2012	Droits miniers et crédit d'impôt Mining duties and tax credits	Ajustement de crédit d'impôt et de droits miniers Adjustment of tax credit and mining duties	Solde au 30 juin 2012 Balance as at June 30, 2012
	\$	\$	\$	\$	\$
Abcourt-Barvue, Qc	3 001 787	587 005	(247 052)	30 897	3 372 637
Vendôme, Qc	60 235	105 762	(39 832)	-	126 165
Elder, Qc	2 720 204	2 007 359	(152 813)	-	4 574 750
Aldermac, Qc	612 054	500	-	-	612 554
Jonpol, Qc	370 255	205 263	(71 801)	-	503 717
Veza, Qc	40 255	107 310	(37 341)	-	110 224
	<u>6 804 790</u>	<u>3 013 199</u>	<u>(548 839)</u>	<u>30 897</u>	<u>9 300 047</u>

MINES ABCOURT INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****30 JUIN 2013 ET 2012**

(en dollars canadiens)

ABCOURT MINES INC.**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****JUNE 30, 2013 AND 2012**

(in Canadian dollars)

7- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)**7- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)****Frais de prospection et d'évaluation (suite) / Exploration and evaluation expenses (continued)**

Pour les exercices clos les 30 juin 2013 et 2012, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

For the years ended June 30, 2013 and 2012, the following expenses, associated to discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

	2013	2012	
	\$	\$	
Forage	206 954	721 243	Drilling
Analyses	16 884	49 805	Analysis
Électricité et téléphone	28 993	31 938	Electricity and phone
Assurances, taxes et permis	10 576	25 442	Insurance, taxes and permits
Honoraires et dépenses d'ingénieurs	435 544	647 197	Fees and engineers expenses
Dénoyage de la mine Elder	2 261 042	347 704	Elder mine dewatering
Frais de mise en valeur Elder	1 015 776	1 082 128	Elder mine development
Évaluation préliminaire économique	125 651	-	Preliminary economic assessment
Frais généraux de prospection et d'évaluation	<u>46 008</u>	<u>107 742</u>	General exploration and evaluation expenses
Augmentation des frais de prospection et d'évaluation	4 147 428	3 013 199	Increase of exploration and evaluation expenses
Ajustement de crédits d'impôt et de droits miniers	-	30 897	Tax credit and mining duties adjustment
Dépréciation	(113 287)	-	Impairment
Droits miniers et crédit d'impôt relatif aux ressources	(1 078 900)	(548 839)	Mining duties and tax credit related to resources
Solde au début	<u>9 300 047</u>	<u>6 804 790</u>	Balance, beginning of year
Solde à la fin	<u>12 255 288</u>	<u>9 300 047</u>	Balance, end of year

8- CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**8- ACCOUNTS PAYABLE AND ACCRUED LIABILITIES**

	2013	2012	
	\$	\$	
Comptes fournisseurs	505 472	567 755	Accounts payable
Salaires et vacances à payer	81 652	34 766	Salaries and holidays payable
Sommes dues aux gouvernements	<u>150 902</u>	<u>45 076</u>	Due to governments
	<u>738 026</u>	<u>647 597</u>	

MINES ABCOURT INC.**ABCOURT MINES INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****30 JUIN 2013 ET 2012****JUNE 30, 2013 AND 2012**

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

9- AUTRE PASSIF**9- OTHER LIABILITY**

	2013	2012	
	\$	\$	
Solde au début	170 040	-	Balance, beginning of year
Augmentation de l'exercice	30 885	206 140	Increase of the year
Réduction liée à l'engagement des dépenses	<u>(200 925)</u>	<u>(36 100)</u>	Decrease related to the incurring of expenses
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>170 040</u>	Balance, end of year

Le poste autre passif représente la vente de déductions fiscales aux investisseurs par le biais de financements accreditifs. / Other liability is constituted of the sale of tax deductions to investors following flow-through shares financings.

Au 30 juin 2012, les sommes à dépenser en frais de prospection et d'évaluation se chiffrent à 1 050 000 \$. Au 30 juin 2013, la Société n'avait aucune somme à dépenser en frais de prospection et d'évaluation. / As at June 30, 2012, funds reserved for exploration and evaluation amount to \$1,050,000. As at June 30, 2013, the Company had no funds reserved for exploration and evaluation.

10- PROVISIONS LIÉES À LA RESTAURATION DE SITES MINIERES**10- DECOMMISSIONING PROVISIONS FOR MINING SITES**

	2013	2012	
	\$	\$	
Solde au début	-	-	Balance, beginning of year
Obligation de la mine Elder	<u>208 798</u>	<u>-</u>	Elder mine obligation
Solde à la fin	<u>208 798</u>	<u>-</u>	Balance, end of year

Le montant de l'obligation s'élève à 480 670 \$ et représente l'estimation des coûts de restauration du site minier Elder. Ce montant a été capitalisé sur une période de dix ans avec un taux d'inflation de 1,2 % et il a été actualisé par la suite à un taux de 10 %. Sa valeur actuelle se chiffre donc à 208 798 \$ au 30 juin 2013.

The amount of the obligation is amounting to \$480,670 and represents the estimate of Elder mining site restoration costs. This amount has been capitalized for a period of ten years with an inflation rate of 1.2% and was subsequently updated at a 10% rate. Its current value is therefore amounted to \$208,798 as at June 30, 2013.

11- CAPITAL-SOCIAL**11- CAPITAL STOCK**

Autorisé

Authorized

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, pouvant être émises en une ou plusieurs séries dont les droits, privilèges, restrictions et conditions seront fixés par le conseil d'administration.

Unlimited number of preferred shares without par value which may be issued in one or more series; the privileges, rights, conditions and restrictions will be determined by the Board of Directors.

Nombre illimité d'actions subalternes de catégorie «A», sans valeur nominale, sans droit de vote.

Unlimited number of subordinate class "A" shares, without par value, non-voting.

Nombre illimité d'actions de catégorie «B», sans valeur nominale, avec droit de vote.

Unlimited number of class "B" shares, without par value, voting.

MINES ABCOURT INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****30 JUIN 2013 ET 2012**

(en dollars canadiens)

ABCOURT MINES INC.**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****JUNE 30, 2013 AND 2012**

(in Canadian dollars)

11- CAPITAL-SOCIAL (suite)

Les mouvements dans le capital-social de catégorie «B» de la Société se détaillent comme suit :

	2013	
	Quantité Number	Montant Amount \$
Solde au début	162 034 772	34 445 765
Payées en argent (1)	1 742 000	150 882
Financements accréditifs (2)	3 243 000	339 744
Propriétés minières	-	-
Solde à la fin	<u>167 019 772</u>	<u>34 936 391</u>

Au 30 juin 2013, 167 019 772 actions sont émises et sont entièrement libérées (162 034 772 au 30 juin 2012).

- (1) La valeur des actions payées en argent est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 23 318 \$ (2 915 \$ en 2012).
- (2) La valeur du financement accréditif est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 18 531 \$ (29 757 \$ en 2012) et de la prime liée à la vente de déductions fiscales de 30 885 \$ (206 140 \$ en 2012).

Exercice clos le 30 juin 2013

En octobre 2012, la Société a conclu un placement privé composé de 3 243 000 unités accréditives à 0,12 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action accréditive de catégorie « B » et d'un demi bon de souscription, un bon entier permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,20 \$ pour une période de 12 mois se terminant en octobre 2013. Le produit brut du placement de 389 160 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 18 531 \$ et du montant de la prime sur actions accréditives de 30 885 \$.

En octobre 2012, la Société a conclu un placement privé composé de 1 742 000 unités à 0,10 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action de catégorie « B » et d'un demi bon de souscription, un bon entier permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,14 \$ jusqu'en octobre 2013 et à 0,16 \$ jusqu'en octobre 2014. Le produit brut du placement de 174 200 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 23 318 \$.

11- CAPITAL STOCK (continued)

Changes in Company class "B" capital stock were as follows:

	2012		
	Quantité Number	Montant Amount \$	
	148 950 067	33 220 077	Balance, beginning of year
	265 000	23 585	Paid in cash (1)
	10 555 000	994 603	Flow-through shares (2)
	2 264 705	207 500	Mining properties
	<u>162 034 772</u>	<u>34 445 765</u>	Balance, end of year

As at June 30, 2013, 167,019,772 shares are issued and fully paid (162,034,772 as at June 30, 2012).

- (1) Value of capital stock paid in cash is presented net of the fair value of warrants amounting to \$23,318 (\$2,915 in 2012).
- (2) Value of flow-through shares is presented net of fair value of warrants amounting to \$18,531 (\$29,757 in 2012) and premium related to the sale of tax deductions amounting to \$30,885 (\$206,140 in 2012).

Year ended June 30, 2013

In October 2012, the Company closed a private placement constituted of 3,243,000 flow-through share units at a price of \$0.12 per unit. Each unit consisted of one class "B" flow-through share and one-half warrant, each whole warrant entitling its holder to purchase one share at \$0.20 for a twelve-month period ending in October 2013. The total gross proceeds of \$389,160 has been presented net of fair value of warrants amounting to \$18,531 and of premium of flow-through shares of \$30,885.

In October 2012, the Company closed a private placement constituted of 1,742,000 units at a price of \$0.10 per unit. Each unit consisted of one class "B" share and one-half warrant, each whole warrant entitling its holder to purchase one share at \$0.14 until October 2013 and at \$0.16 until October 2014. The total gross proceeds of \$174,200 has been presented net of fair value of warrants amounting to \$23,318.

11- CAPITAL-SOCIAL (suite)**11- CAPITAL STOCK (continued)****Exercice clos le 30 juin 2012****Year ended June 30, 2012**

En décembre 2011, la Société a conclu un placement composé de 265 unités à 100 \$ l'unité. Chaque unité était composée de 1 000 actions de catégorie « B » et de 1 000 bons de souscription permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,15 \$ pour une période de 12 mois se terminant en décembre 2012. Dans le cadre de ce placement, la Société a également émis 1 805 000 actions accréditives de catégorie « B » au prix de 0,10 \$ l'action. Le produit brut du placement de 207 000 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 2 915 \$ et du montant de la prime sur actions accréditives de 36 100 \$.

In December 2011, the Company closed a placement constituted of 265 units at a price of \$100 per unit. Each unit consisted of 1,000 class "B" shares and 1,000 warrants entitling its holder to purchase one share at \$0.15 for a twelve-month period ending in December 2012. In relation with the investment, the Company also issued 1,805,000 class "B" flow-through shares at a price of \$0.10 per share. The total gross proceeds of \$207,000 has been presented net of fair value of warrants amounting to \$2,915 and of premium of flow-through shares of \$36,100.

En novembre 2011, la Société a émis 500 000 actions de catégorie « B » dans le cadre d'une entente pour la propriété Abcourt-Barvue, pour un montant de 57 500 \$.

In November 2011, the Company issued 500,000 class "B" shares for a total amount of \$57,500, in relation with an agreement for Abcourt-Barvue property.

En février 2012, la Société a émis 1 764 705 actions de catégorie « B » dans le cadre d'une entente pour la propriété Aldermac, pour un montant de 150 000 \$.

In February 2012, the Company issued 1,764,705 class "B" shares for a total amount of \$150,000, in relation with an agreement for Aldermac property.

En juin 2012, la Société a conclu un placement composé de 8 750 000 unités accréditives à 0,12 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action accréditive de catégorie « B » et d'un demi-bon de souscription, un bon entier permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,20 \$ pour une période de 12 mois se terminant en juin 2013. Le produit brut du placement de 1 050 000 \$ a été présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 29 757 \$ et du montant de la prime sur actions accréditives de 170 040 \$.

In June 2012, the Company closed a placement constituted of 8,750,000 flow-through units at a price of \$0.12 per unit. Each unit consisted of one class "B" flow-through share and one-half warrant, each whole warrant entitling its holder to purchase one share at \$0.20 for a twelve-month period ending in June 2013. The total gross proceeds of \$1,050,000 has been presented net of fair value of warrants amounting to \$29,757 and of premium of flow-through shares of \$170,040.

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION**12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS**

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par le conseil d'administration. Le prix d'exercice ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi. Toute option d'achat d'actions est réglable en actions conformément aux politiques de la Société. Le régime stipule que le nombre maximal d'actions du capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 14 500 000 actions de la Société et le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % des actions en circulation à la date d'attribution et le nombre maximal d'actions réservées pour attribution à une personne responsable des relations avec les investisseurs, à un consultant ou un fournisseur ne peut dépasser 2 % des actions en circulation à la date d'attribution.

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and suppliers of the Company, share purchase options to acquire shares in such numbers, for such terms and at such exercise price as may be determined by the Board of Directors. The exercise price can not be lower than the market price of the common shares at the time of grant. Any share purchase option is payable in shares in accordance with Company policies. The plan provides that the maximum number of shares in the capital of the Company that can be reserved for issuance under the plan shall be equal to 14,500,000 shares and that the maximum number of shares that can be reserved for issuance to any optionee may not exceed 5% of the outstanding shares at the time of grant and the maximum number of shares which may be reserved for issuance to investors relation representative, consultant or supplier may not exceed 2% of the outstanding shares at the time of grant.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2013 ET 2012

(en dollars canadiens)

ABCOURT MINES INC.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JUNE 30, 2013 AND 2012

(in Canadian dollars)

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Cependant, les options octroyées à des responsables des relations avec les investisseurs seront acquises graduellement à raison de 25 % par trimestre. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard cinq ans après avoir été octroyées.

Au cours de l'exercice, la juste valeur des options octroyées en vertu du régime a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 4,2 ans (5 ans en 2012), taux d'intérêt sans risque de 1,27 % (1,21 % en 2012), prix des actions à la date de l'octroi de 0,10 \$ (0,09 \$ en 2012), dividende prévu de 0 % (0 % en 2012) et volatilité prévue de 85 % (89 % en 2012).

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

Options d'achat d'actions / Share Purchase Options

	2013	
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$
Solde au début	10 200 000	0,12
Octroyées	750 000	0,10
Annulées	<u>(750 000)</u>	0,10
Solde à la fin	<u>10 200 000</u>	0,12
Exercibles à la fin de l'exercice	<u>10 200 000</u>	0,12

	2013
	\$
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées	0,06

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime.

12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

The acquisition conditions of share purchase options are without restriction. However, the options granted to investor relation representatives will be acquired at a rate of 25% per quarter. These options will expire no later than five years after being granted.

During the year, the fair value of options granted in accordance with the plan was estimated using the Black-Scholes option pricing model with following weighted average assumptions: estimated duration of 4.2 years (5 years in 2012), risk-free interest rate of 1.27% (1.21% in 2012), share price at the time of grant of \$0.10 (\$0.09 in 2012), dividend yield of 0% (0% in 2012) and expected volatility rate of 85% (89% in 2012).

Changes in Company share purchase options were as follows :

	2012		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Balance, beginning of year	10 100 000	0,12	
Granted	600 000	0,10	
Cancelled	<u>(500 000)</u>	0,11	
Balance, end of year	<u>10 200 000</u>	0,12	
Exercisable, end of year	<u>10 200 000</u>	0,12	

	2012
	\$
Weighted average fair value of options granted	0,06

The following tables summarize the information related to the share purchase options granted under the plan.

MINES ABCOURT INC.**ABCOURT MINES INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****30 JUIN 2013 ET 2012****JUNE 30, 2013 AND 2012**

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)**12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)****Options d'achat d'actions (suite) / Share Purchase Options (continued)**

Options en circulation au 30 juin 2013 Options Outstanding as at June 30, 2013	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée Weighted average remaining contractual life	Prix de levée Exercise price \$
7 500 000	3 ans / years	0,12
1 250 000	2,2 ans / years	0,10
600 000	4,4 ans / years	0,10
350 000	1,7 ans / years	0,10
200 000	1,2 ans / years	0,10
200 000	1,4 ans / years	0,10
<u>100 000</u>	1,7 ans / years	0,16
<u>10 200 000</u>		

Options en circulation au 30 juin 2012 Options Outstanding as at June 30, 2012	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée Weighted average remaining contractual life	Prix de levée Exercise price \$
7 500 000	4 ans / years	0,12
1 250 000	3,2 ans / years	0,10
600 000	4,4 ans / years	0,10
350 000	2,7 ans / years	0,10
200 000	2,2 ans / years	0,10
200 000	2,4 ans / years	0,10
<u>100 000</u>	2,7 ans / years	0,16
<u>10 200 000</u>		

Bons de souscription

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé des bons de souscription à des investisseurs dans le cadre de placements privés. La juste valeur de ces bons de souscription a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en considérant les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 1,3 an (1 an en 2012), taux d'intérêt sans risque de 1,09 % (1 % en 2012), prix des actions à la date de l'octroi de 0,11 \$ (0,10 \$ en 2012), dividende prévu de 0 % (0 % en 2012) et volatilité prévue de 72 % (67,8% en 2012).

Warrants

During the year, the Company granted warrants to investors through private placements. The fair value of warrants was estimated using the Black-Scholes pricing model considering the following weighted average assumptions: estimated duration of 1.3 year (1 year in 2012), risk-free interest rate of 1.09% (1% in 2012), share price at the time of grant of \$0.11 (\$0.10 in 2012), dividend yield of 0% (0% in 2012) and expected volatility rate of 72% (67.8% in 2012).

MINES ABCOURT INC.

ABCOURT MINES INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

30 JUIN 2013 ET 2012

JUNE 30, 2013 AND 2012

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Bons de souscription (suite)

Warrants (continued)

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit:

Changes in Company warrants were as follows:

	2013		2012		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	68 011 496	0,23	72 769 875	0,22	Balance, beginning of year
Octroyés	2 492 500	0,18	4 640 000	0,20	Granted
Expirés	<u>(68 011 496)</u>	0,23	<u>(9 398 379)</u>	0,18	Expired
Solde à la fin	<u>2 492 500</u>	0,18	<u>68 011 496</u>	0,23	Balance, end of year
Exercçables à la fin de l'exercice	<u>2 492 500</u>	0,18	<u>68 011 496</u>	0,23	Exercisable, end of year

	2013	2012	
	\$	\$	Weighted average fair value of warrants granted
Moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription octroyés	0,02	0,01	

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription.

The following tables summarize the information related to the warrants.

Bons de souscription en circulation au 30 juin 2013 Warrants Outstanding as at June 30, 2013	Prix de levée Exercise price \$	Date d'expiration Expiry Date
871 000	(1)	(1)
<u>1 621 500</u>	0,20	Octobre 2013 / October 2013
<u>2 492 500</u>		

(1) Ces bons donnent le droit d'acquérir une action de catégorie "B" au prix de 0,14 \$ pendant une période de 12 mois se terminant en octobre 2013 et au prix de 0,16 \$ pendant une seconde période de 12 mois se terminant en octobre 2014.

(1) These warrants give the right to acquire one class "B" share at a price of \$0.14 for a twelve-month period ending in October 2013 and at a price of \$0.16 for another twelve-month period ending in October 2014.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2013 ET 2012

(en dollars canadiens)

ABCOURT MINES INC.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

JUNE 30, 2013 AND 2012

(in Canadian dollars)

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Bons de souscription (suite)

Bons de souscription en circulation au 30 juin 2012
Warrants Outstanding as at June 30, 2012

265 000
24 245 787
3 986 821
35 138 888
4 375 000
68 011 496

12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Warrants (continued)

Prix de levée
Exercise price

\$

0,15
0,195
0,30
0,26
0,20

Date d'expiration
Expiry Date

Décembre 2012 / December 2012
Décembre 2012 / December 2012
Décembre 2012 / December 2012
Avril 2013 / April 2013
Juin 2013 / June 2013

Options émises aux courtiers et à des intervenants

Au cours de l'exercice précédent, la Société a octroyé des options à des courtiers et à des intervenants. La juste valeur de chaque option attribuée a été estimée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation du prix des options selon les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 1 an, taux d'intérêt sans risque de 1,01 %, prix des actions à la date de l'octroi de 0,10 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 67 %.

Les mouvements dans les options aux courtiers et à des intervenants se détaillent comme suit :

Options granted to Brokers and Intermediaries

During the previous year, the Company granted options to brokers and intermediaries. The fair value of each option granted was estimated using the Black-Scholes options pricing model according to the following weighted average assumptions: estimated duration of 1 year, risk-free interest rate 1.01%, share price at the time of grant of \$0.10, dividend yield of 0% and expected volatility rate of 67%.

Changes in Company's options to brokers and intermediaries were as follows :

	2013		2012		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	5 258 657	0,15	5 037 933	0,17	Balance, beginning of year
Octroyées	-	-	568 750	0,12	Granted
Expirées	<u>(5 258 657)</u>	0,15	<u>(348 026)</u>	0,13	Expired
Solde à la fin	<u>-</u>	-	<u>5 258 657</u>	0,15	Balance, end of year
Exercibles à la fin de l'exercice	<u>-</u>	-	<u>5 258 657</u>	0,15	Exercisable, end of year

MINES ABCOURT INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****30 JUIN 2013 ET 2012**

(en dollars canadiens)

ABCOURT MINES INC.**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****JUNE 30, 2013 AND 2012**

(in Canadian dollars)

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)**Options émises aux courtiers et à des intervenants (suite)**

	2013
	\$
Moyenne pondérée de la juste valeur des options émises à des courtiers et à des intervenants	-

12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)**Options granted to Brokers and Intermediaries (continued)**

	2012
	\$
Weighted average fair value of options granted to brokers and intermediaries	0,02

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options aux courtiers et à des intervenants.

The following table summarizes the information related to the brokers and intermediaries options.

Options aux courtiers et à des intervenants en circulation au 30 juin 2012	Prix de levée Exercise price	Date d'expiration Expiry Date
Brokers' and Intermediaries' Options Outstanding as at June 30, 2012	\$	
1 749 750	0,135	Décembre 2012 / December 2012
138 888	0,135	Décembre 2012 / December 2012
517 241	0,145	Décembre 2012 / December 2012
2 284 028	0,18	Avril 2013 / April 2013
<u>568 750</u>	0,12	Juin 2013 / June 2013
<u>5 258 657</u>		

13- PASSIFS ÉVENTUELS

- a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. À l'exception de la mine Elder, les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit la résultante, son échéance ou son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de la direction, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement additionnel au passif déjà comptabilisé qui pourrait résulter de la restauration de sites serait comptabilisé dans l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.
- b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

13- CONTINGENT LIABILITIES

- a) The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. With the exception of Elder mine, environmental consequences are hardly identifiable, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of its management, the Company is in conformity with the laws and regulations in effect. Any additional payment to liability already recorded that result from restoration costs will be accrued in the financial statements only when they will be reasonably estimated and will be recorded at that time.
- b) The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusal of certain expenses by tax authorities would have negative tax consequences for investors.

MINES ABCOURT INC.**ABCOURT MINES INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****30 JUIN 2013 ET 2012****JUNE 30, 2013 AND 2012**

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

14- ENGAGEMENT

En février 2007, la Société a signé une entente avec Aur Resources inc. (société remplacée par Teck Cominco Limited suite à une fusion). En vertu de cette entente, la Société pouvait acquérir 100 % de la propriété Jonpol. La Société a effectué un paiement de 20 000 \$ en espèces à la signature de l'entente. De plus, elle devait effectuer des paiements totalisant 355 000 \$ et devait engager 4 000 000 \$ en coût sur la propriété, et ce, au cours d'une période de six ans. En octobre 2008, l'entente a été modifiée. En vertu de cette nouvelle entente, afin de remplacer les paiements prévus de 355 000 \$, la Société a émis à Teck Cominco Limited 400 000 actions et 400 000 bons de souscription. Chaque bon permettait à son détenteur de souscrire à une action au prix unitaire de 0,30 \$ jusqu'en septembre 2010. De plus, le montant des investissements sur la propriété a été réduit à 1 000 000 \$ avec un minimum de 100 000 \$ par année pour 2009 et 2010. La Société devait avoir complété les investissements de 1 000 000 \$ avant le 31 décembre 2011. N'ayant pas effectué tous les travaux requis, la Société a demandé un délai additionnel à Teck Cominco Limited. Cette dernière a accepté d'accorder un délai jusqu'au 31 décembre 2013 mais avec l'obligation de devoir investir un total de 1 100 000 \$, avec un minimum de 100 000 \$ par année pour 2011 et 2012. Au 30 juin 2013, la Société a presque terminé les travaux requis et elle prévoit un programme de prospection et d'évaluation afin de respecter les termes de l'entente.

14- COMMITMENT

In February 2007, the Company signed an agreement with Aur Resources inc. (company replaced by Teck Cominco Limited following a merger). Under this agreement, the Company could acquire 100% of Jonpol property. The Company paid \$20,000 in cash at the signature of the agreement. In addition, the Company will have to pay \$355,000 in cash and will have to incur \$4,000,000 in cost on the property over a six year period. In October 2008, the agreement was modified. In relation with that new agreement, to replace the payments amounting to \$355,000 provided, the Company issued to Teck Cominco Limited 400,000 shares and 400,000 warrants. Each warrant allowed its holder to subscribe to one share at a price of \$0.30 until September 2010. In addition, the cumulative costs on the property were reduced to \$1,000,000 with a minimum of \$100,000 per year for 2009 and 2010. The Company must have to complete the \$1,000,000 expenses before December 31, 2011. As the Company did not incur all the required investments, the Company asked to Teck Cominco Limited for a delay extension. The later has agreed to provide a notice until December 31, 2013 but with the obligation to incur a total of \$1,100,000, with a minimum of \$100,000 per year for 2011 and 2012. As at June 30, 2013, the Company has almost completed the required works and an exploration and evaluation program is planned to fulfill the terms of the agreement.

15- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

15- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

The reconciliation of the income tax expense calculated using the combined federal and Quebec provincial statutory tax rate to the income tax expense per the financial statements is as follows:

	2013	2012	
	\$	\$	
Perte avant impôts	<u>(555 241)</u>	<u>(539 209)</u>	Loss before income taxes
Impôts au taux de base combiné de 26,9 %	(149 360)	(145 047)	Income taxes at combined rate of 26.9%
Rémunération et paiements fondés sur des actions	10 800	9 684	Share-based compensation
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit de droits miniers	-	65 312	Tax credit related to resources and mining duties
Frais d'émission d'actions déductibles	(86 264)	(91 947)	Deductible share issuance expenses
Éléments non déductibles	55 762	7 408	Non-deductible items
Pertes fiscales de l'année courante pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été reconnu	169 062	154 590	Current tax losses for which no deferred income tax asset was recognized
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs	<u>(200 925)</u>	<u>(36 100)</u>	Fulfillment of obligations related to flow-through financings
Impôts sur le résultat et impôts différés	<u>(200 925)</u>	<u>(36 100)</u>	Income taxes and deferred taxes

MINES ABCOURT INC.**ABCOURT MINES INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****30 JUIN 2013 ET 2012****JUNE 30, 2013 AND 2012**

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

15- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS
(suite)**15- INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES** (continued)

Les éléments importants des actifs d'impôts différés se détaillent comme suit :

Significant components of the deferred tax assets are as follows:

	2013	2012	
	\$	\$	
Pertes reportées	1 916 600	1 612 700	Losses carried forward
Immobilisations corporelles	597 100	569 200	Property, plant and equipment
Frais d'émission d'actions	160 000	243 200	Share issuance expenses
Actifs de prospection et d'évaluation	<u>333 100</u>	<u>493 350</u>	Exploration and evaluation assets
Total des actifs d'impôts différés bruts	3 006 800	2 918 450	Total gross deferred tax assets
Provision pour moins-value	<u>(3 006 800)</u>	<u>(2 918 450)</u>	Valuation allowance
Actifs d'impôts différés nets	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>	Net deferred tax assets

La Société a accumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital.

The Company has accumulated non-capital losses for income tax purposes.

Ces pertes viendront à échéance dans les délais suivants :

These losses will expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2014	27 757	39 015
2015	158 963	258 142
2026	200 220	207 587
2027	241 061	209 538
2028	442 269	442 269
2029	601 469	601 469
2030	596 872	596 872
2031	886 271	883 075
2032	1 076 966	1 075 739
2033	628 480	628 480

La Société a accumulé des pertes en capital de 4 457 092 \$ à valoir contre les gains en capital futurs.

Capital losses available to reduce future capital gains amount to \$4,457,092.

L'avantage fiscal éventuel relatif à ces pertes n'a pas été comptabilisé.

The potential tax benefit in relation with those losses is not recorded.

MINES ABCOURT INC.**ABCOURT MINES INC.****NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****30 JUIN 2013 ET 2012****JUNE 30, 2013 AND 2012**

(en dollars canadiens)

(in Canadian dollars)

16- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux suivants présentent les opérations conclues avec les parties liées et les soldes à payer pour chacune des parties liées à la Société. Les soldes à payer sont généralement réglés en espèces.

	2013	2012
	\$	\$
Société contrôlée par le chef de la direction et président de la Société		
Honoraires d'ingénieur inclus dans les frais de prospection et d'évaluation	256 000	245 000
Dépenses refacturées incluses dans les frais de prospection et d'évaluation	40 216	33 298
Honoraires et frais de financement	12 104	6 422
Dépenses forestières	1 820	-
Restauration d'un site minier	4 423	8 807
Honoraires de consultants	9 519	-
Fournitures de bureau	3 276	-
	<hr/>	<hr/>
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer au 30 juin	-	81 315

	2013	2012
	\$	\$
Administrateurs et hauts dirigeants		
Salaires et honoraires administratifs	4 800	-
Honoraires professionnels	26 040	40 985
Frais d'émission d'actions	5 200	7 933
	<hr/>	<hr/>
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer au 30 juin	7 375	-

Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Au cours de l'exercice, la rémunération et paiements fondés sur des actions pour les administrateurs et les membres de la haute direction de la Société se chiffre à 37 800 \$ (36 000 \$ en 2012).

16- RELATED PARTY TRANSACTIONS

The tables below show related party transactions and balances payable for each of the Company's related party. The amounts payable are usually settled in cash.

Company controlled by the Chief Executive Officer and President of the Company

Engineer fees included in exploration and evaluation

Invoiced expenses included in exploration and evaluation expenses

Fees and financing costs

Forestry expenses

Restoration of a mining site

Consultants fees

Office supplies

Balance included in accounts payable and accrued liabilities as at June 30

Directors and key management personnel

Salaries and administrative fees

Professional fees

Share issuance expenses

Balance included in accounts payable and accrued liabilities as at June 30

The transactions are measured at the amount of consideration established and agreed by the related parties.

During the year, the share-based compensation for the directors and key executives of the Company is amounting to \$37,800 (\$36,000 in 2012).

17- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

a) Risque de marché**i) Juste valeur**

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de l'encaisse (du découvert bancaire), des dépôts à terme, du dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation, des autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

ii) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

L'encaisse, les dépôts à terme et le dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation sont évalués à la juste valeur et ils sont catégorisés de niveau 2. Leur évaluation est basée sur des techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. À l'exception des dépôts à terme, les instruments financiers de la Société ne portent pas intérêt. Puisque le taux d'intérêt sur le dépôt à terme est fixe (1,1 %), le risque de perte provenant d'une fluctuation des taux d'intérêt sur le marché est donc minime. Cependant, les taux d'intérêt fixes exposent la Société à une variation de la juste valeur de ces actifs financiers advenant une variation des taux d'intérêt. La Société est d'avis qu'une fluctuation de 0,5 % des taux d'intérêt est raisonnablement possible. Cela aurait un effet d'environ 7 000 \$ sur le dépôt à terme. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

iv) Risque de change

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires importantes car les transactions sont effectuées en dollars canadiens.

v) Risque de prix

Le risque de prix est le risque de fluctuation du cours du prix de l'or. La Société ne prévoit pas utiliser de contrats de vente à terme afin de réduire son exposition du cours de prix de l'or.

17- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

a) Market risk**i) Fair value**

Fair value estimates are made at the statement of financial position date, based on relevant market information and other information about the financial instruments. Fair value of cash (bank overdraft), term deposits, term deposit reserved for exploration and evaluation, other receivables and accounts payable and accrued liabilities approximate carrying value due to their short-term.

ii) Fair value hierarchy

Cash, term deposits and term deposit reserved for exploration and evaluation are measured at fair value and they are categorized in level 2. This valuation is based on valuation techniques based on inputs other than quote prices in active markets that are either directly or indirectly observable.

iii) Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to changes in market interest rates. Except for term deposits, Company's financial instruments do not bear interest. Since term deposit bear interest at fixed rates (1.1%), the risk of loss from market fluctuations in the interest rate is therefore minimal. However, fixed interest rates expose the Company to the risk of variation in fair value due interest rates changes. The Company believes that a 0.5% change in interest rate could be possible. Its effect would be about \$7,000 on term deposit. The other financial assets and liabilities of the Company do not represent interest rate risk because they are without interest. The Company does not use financial derivatives to decrease its exposure to interest risk.

iv) Currency risk

The Company is not exposed to an important currency fluctuations since the transactions occur in Canadian dollars.

v) Commodity price risk

The commodity price risk is the risk of the fluctuation of gold price. The Company does not provide to use hedging contract to reduce its exposure to the fluctuation of gold price.

17- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**b) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'encaisse, les dépôts à terme, le dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont les principaux instruments financiers de la Société potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur l'encaisse, les dépôts à terme et le dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties manquent à leurs obligations. Par contre, la Société est sujette à une concentration de crédit étant donné que le dépôt à terme est détenu par une seule institution financière au Canada. Le risque de crédit sur les autres débiteurs est faible. La valeur comptable de l'encaisse, des dépôts à terme, du dépôt à terme réservé à la prospection et à l'évaluation et des autres débiteurs représente l'exposition maximale de la Société face au risque de crédit et il n'y a eu aucune variation significative du risque de crédit depuis le dernier exercice.

c) Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. Au 30 juin 2013, les liquidités dont dispose la Société s'élèvent à 1 370 990 \$ dont aucun montant ne constitue des fonds réservés à la prospection et à l'évaluation (soit un dépôt à terme de 1 400 705 \$ moins un découvert bancaire de 29 715 \$). De plus, le fonds de roulement de la Société s'élève à environ 2 520 000 \$ au 30 juin 2013. En tenant compte de sa situation d'encaisse disponible et des placements privés en actions effectués en août et septembre 2013, la direction considère que ses liquidités sont suffisantes pour prendre en charge ses passifs financiers et ses passifs financiers futurs provenant de ses engagements.

18- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 30 juin 2013, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 20 109 539 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement.

17- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)**b) Credit risk**

Credit risk is the risk that a party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Company to credit risk mainly consist of cash, term deposits, term deposit reserved for exploration and evaluation and other receivables. The credit risk on cash, term deposits and term deposit reserved for exploration and evaluation is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company does not expect any treasury counterparties to fail in respecting their obligations. Moreover, the Company is subject to concentration of credit risk since its term deposit is held by a single Canadian financial institution. Credit risk on other receivables is low. The carrying value of cash, term deposits, term deposit reserved for exploration and evaluation and other receivables represents the Company's maximum exposure to credit risk and there has been no significant change in credit risk since prior year.

c) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources. The Company establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations. As at June 30, 2013, Company's liquidities amount to \$1,370,990 of which none represent funds reserved for exploration and evaluation (a term deposit of \$1,400,705 less a bank overdraft of \$29,715). In addition, the Company's working capital is amounting to approximately \$2,520,000 as at June 30, 2013. Taking into account his available cash situation and the private placements closed in August and September 2013, the management considers that the funds are sufficient to meet its financial liabilities and future financial liabilities from its commitments.

18- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at June 30, 2013, the capital of the Company consists of equity amounting to \$20,109,539. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance the exploration and evaluation expenses, the investing activities and the working capital requirements.

18- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL (suite)

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 30 juin 2013. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection et d'évaluation admissibles. Au cours de l'exercice, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

19- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

En août 2013, la Société a signé une entente avec Mines Aurbec inc., une filiale de Minéraux Maudore Ltée, pour le traitement de la minéralisation en or provenant de la mine Elder à l'usine Géant Dormant. Cette entente est valide pour une période de six mois et peut être prolongée avec l'accord des parties.

En septembre 2013, la Société a signé une entente de six mois avec un transporteur pour le transport de la minéralisation en or provenant de la mine Elder.

En septembre 2013, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a émis un certificat d'autorisation pour le traitement de la minéralisation en or de la mine Elder à l'usine Géant Dormant, située dans la municipalité de la Baie-James, Nord-du-Québec.

En septembre 2013, le Ministère des Ressources naturelles du Québec a exigé que la Société effectue un paiement de garantie de 240 336 \$ avant le 22 août 2014 en relation avec la restauration du site minier Elder. De plus, deux autres versements de garantie de l'ordre de 120 168 \$ seront requis respectivement pour le 22 août 2015 et le 22 août 2016. Ces versements seront détenus en fidéicommiss pour la restauration future du site minier Elder. Les paiements de garantie seront effectués afin de se conformer au *Règlement modifiant le Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure*, en vigueur depuis le 22 août 2013. La garantie exigée maintenant par la *Direction de la Restauration des sites miniers*, vise à couvrir l'ensemble des travaux de restauration de l'entièreté du site minier, y compris les aires d'accumulation.

En août et septembre 2013, la Société a conclu un placement privé composé de 3 292 647 actions accréditatives à 0,085 \$ l'action. Le produit brut de ce placement de 279 875 \$ sera présenté déduction faite du montant de la prime sur actions accréditatives de 5 640 \$.

18- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL (continued)

There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended June 30, 2013. The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration and evaluation expenses. During the year, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

19- SUBSEQUENT EVENTS

In August 2013, the Company signed a custom milling agreement with Aurbec Mines Inc., a subsidiary of Maudore Minerals Ltd. (Sleeping Giant mill). The agreement is for a period of six months and it may be extended if both parties agree.

In September 2013, the Company signed a six month agreement with a carrier for the transportation of the gold mineralized material produced at the Elder Mine.

In September 2013, the Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs issued a certificate of authorization for custom milling of gold mineralized material of the Elder mine to the Sleeping Giant mill located in municipality of James Bay, Northern Quebec.

In September 2013, the Ministère des Ressources naturelles du Québec has demanded that the Company make a guarantee payment amounting to \$240,336 before August 22, 2014 in relation with the Elder mining site restoration. In addition, two other guarantee payments of \$120,168 will be required respectively for August 22, 2015 and August 22, 2016. These payments will be held in trust for future restoration of the Elder mine. Guarantee payments will be made to comply with the *Règlement modifiant le Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure*, effective as of August 22, 2013. The security now required by the *Direction de la Restauration des sites miniers*, aims to cover all the restoration of the entire mining sites, including the accumulation areas.

In August and September 2013, the Company closed a private placement constituted of 3,292,647 flow-through shares at a price of \$0.085 per share. The total gross proceeds of \$279,875 will be presented net of premium of flow-through shares of \$5,640.

MINES ABCOURT INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS****30 JUIN 2013 ET 2012**

(en dollars canadiens)

ABCOURT MINES INC.**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS****JUNE 30, 2013 AND 2012**

(in Canadian dollars)

19- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS (suite)

En août et septembre 2013, la Société a conclu un placement privé composé de 7 420 000 unités à 0,07 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action de catégorie « B » et d'un demi-bon de souscription, un bon entier permettant au détenteur de souscrire à une action à 0,10 \$ pour une période de 12 mois. Le produit brut de ce placement de 519 400 \$ sera présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 56 116 \$. La juste valeur de chaque bon de souscription a été estimée selon la méthode Black-Scholes selon les hypothèses suivantes : durée estimative de 1 an, taux d'intérêt sans risque de 1,1 %, prix des actions à la date de l'émission de 0,10 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 61 %.

En septembre 2013, la Société a signé une entente avec Galahad Metals Inc. en vertu de laquelle elle a acquis des claims dans le canton Barraute en Abitibi. À la signature de l'entente, la Société a payé 5 500 \$ en espèces et a émis 150 000 actions.

20- CHIFFRES COMPARATIFS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2012 ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice 2013.

Les reclassifications effectuées à l'état de la perte nette et de la perte globale de l'exercice 2012 se détaillent comme suit :

2012	
Catégorie / Category	Montant / Amount \$
Honoraires professionnels / Professional fees	199 583
Honoraires de consultants / Consultant fees	111 910
Frais généraux d'administration / General administrative expenses	<u>121 134</u>
	<u>432 627</u>

19- SUBSEQUENT EVENTS (continued)

In August and September 2013, the Company closed a private placement constituted of 7,420,000 units at a price of \$0.07 per unit. Each unit consisted of one class "B" share and one-half warrant, each whole warrant entitling its holder to purchase one share at \$0.10 for a 12 month period. The total gross proceeds of \$519,400 will be presented net of fair value of warrants amounting to \$56,116. The fair value of each warrant granted was estimated using the Black-Scholes pricing model according to the following assumptions: estimated duration of 1 year, risk-free interest rate of 1.1%, share price at the time of grant of \$0.10, dividend yield of 0% and expected volatility of 61%.

In September 2013, the Company signed an agreement with Galahad Metals Inc. by which it acquired some claims in the Barraute township in Abitibi. Upon signature, the Company paid \$5,500 in cash and also issued 150,000 shares.

20- COMPARATIVE FIGURES FOR PRIOR PERIOD

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the presentation of 2013.

Reclassifications done to 2012 statements of net loss and comprehensive loss are detailed below:

2012 (reclassement / reclassification)	
Catégorie / Category	Montant / Amount \$
Honoraires professionnels / Professional fees	98 297
Honoraires et frais de financement / Fees and financing costs	113 068
Honoraires de consultants / Consultant fees	105 178
Salaires et honoraires administratifs / Salaries and administrative fees	36 370
Charges sociales / Payroll charges	6 796
Fournitures de bureau / Office supplies	40 436
Assurances / Insurance	12 027
Taxes, licences et permis / Taxes, licences and permits	13 393
Dépenses forestières / Forestry expenses	3 066
Logiciels et internet / Software and internet	510
Frais bancaires / Bank expenses	<u>3 486</u>
	<u>432 627</u>